



Du 22 octobre 2025
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



UTILISATION TABLETTES & F.M.I.



Depuis ce début de saison, de trop nombreux dysfonctionnements apparaissent. Cela ne permet pas une gestion fluide et efficace de nos compétitions. Cela est dû à des soucis techniques de la nouvelle version, mais aussi à de mauvaises utilisations de l'outil.

Il convient donc que chacun (dirigeants, arbitres, ...) applique scrupuleusement les consignes suivantes :

- Lire et appliquer les consignes données sur le PV par la commission FMI en particulier ne pas attendre le vendredi ou le samedi pour vérifier si tous les intervenants accèdent bien à leur match)
- Valider la FMI en fin de match (arbitres, capitaines) dans un délai de 3 minutes (sur la nouvelle version FMI-WEBAPP)
- Bien vérifier que la transmission du match a été effectuée avant de fermer la tablette le dimanche soir
- Faire une capture d'écran (photo, ...) des équipes validées avant la rencontre. L'envoyer au district en cas de problème technique

Quelques rappels : En cas d'impossibilité d'utiliser la tablette, faire une feuille de match « papier ».

Le district vérifie les validités des licences lorsqu'il n'y a pas de validation FMI.

Nous vous rappelons que le district est à votre disposition pour former vos dirigeants si vous le souhaitez.

ATTENTION
ce week-end
changement d'heure

**CHANGEMENT
D'HEURE**
PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

**26
OCTOBRE**



SOMMAIRE

Comité Directeur page 2	Commission Féminines page 30
Secrétariat pages 3 à 4	Commission Critérium Féminin séniors page 31
Commission FAFA pages 5 à 6	Commission Technique pages 32 à 35
Commission Délégations page 7	Commission des Règlements pages 36 à 37
Commission FMI page 8	Commission d'Appel Disciplinaire pages 38 à 40
Commission Sportive pages 9 à 12	Commission d'Appel Règlementaire page 41
Commission des Jeunes pages 13 à 22	Commission des Arbitres pages 42 à 46
Commission Futsal pages 23 à 26	Commission de Discipline pages 47 à 49
Commission des Coupes pages 27 à 29	Annexes : page 50





COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 20 octobre 2025

Note aux clubs – CARTONS BLANC et BLEU

A la suite des directives de la FFF, le Comité Directeur a décidé à compter de ce début de saison :

- Mise en place du carton blanc (exclusion temporaire) en D1 séniors
 - Mise en place des "temps morts" (carton bleu) dans toutes les divisions jeunes (U15, U17, U20) et séniors.
- Voir les modalités en annexe.

Note à monsieur HAMADI et madame COLIN-COCCHI

Suite à votre demande dans le cadre du Téléthon, vous serez reçus au district le lundi 27 octobre à 18h.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 13 octobre 2025 au 20 octobre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

A.S. NOVALAISIEENNE - U.S. LA RAVOIRE

Commission des Règlements :

C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. LA RAVOIRE (2) – AS LA BRIDOIRE

Commission d'Appel en matière de Règlement

U.S. LA RAVOIRE

Commission d'Appel Disciplinaire:

MBACKE Moustapha - A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY

Commission Sportive:

F.C. DU NIVOLET (2) - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - ENT. BAS BUGHEY RHONE - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - F.C. ST MICHEL SP. (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2) - F.C. PONT (2) - U.S. LA RAVOIRE - FC DE HAUTE TARENTEISE - PICQUE Ernest – JS CHAMBERIENNE – U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) – FC CHAMBOTTE – ENT. VAL D'HYERES - CS BELLAY

Commission De Discipline:

Courrier:

U.S.C. AIGUEBELLE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - FC DU NIVOLET

Rapport:

Mohamed AYARI - U.S. LA RAVOIRE - Fabien VUILLERMET - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – AS LA BRIDOIRE - US GRAND MONT LA BATHIE

Commission Des Arbitres:

Bastien SAGNIER -A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - Louis JUNG - U.S. LA RAVOIRE – ASSOCIATION FUTSAL K-PUCK1 MONTMELIAN – BUTEL Jean-Pierre – AYDOGAN Emir -

Commission des Terrains:

MAIRIE d'APREMONT - Mairie de FRONTENEX - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission des Délégations:

ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE

Commission des Coupes:

FC DE HAUTE TARENTEISE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - ENT. VAL D'HYERES (2) - A.S. D'UGINE - FC ST MICHEL SP. - U.S.C. AIGUEBELLE



Foot SAVOIE

PV N° 740 du 22 octobre 2025



Commission FMI:

ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - U.S. MODANE - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - PICQUE Ernest – Mohammed ACHALHI-
ES TARENDAISE

Commission FAFA :

MAIRIE d'APREMONT - Mairie de VILLARGONDRAN

Commission Respect et Lutte Contre la Violence :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - Fabien VUILLERMET - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – AS LA BRIDOIRE -
US GRAND MONT LA BATHIE





COMMISSION FAFA

Lundi 20 octobre 2025

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : **23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.**

[fff_fafa_cahier-des-charges_transport-25-26_vdef.pdf](#)

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :

[fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf](#)

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.



Courriel reçu

Mairie de YENNE : complément dossier demande de subvention éclairage.
En cours d'étude par la Commission Départementale F.A.F.A.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 20 octobre 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 20 octobre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI Version WEBAPP : incidents

Un certain nombre d'incidents remontait de la part des clubs en particulier à la fin du match sur les signatures

La dernière version proposée par la FFF, **5.0.9**, semble corriger largement ces problèmes.

Tous les clubs ont reçu un message dans ce sens la semaine dernière

Passez impérativement à cette dernière version.

RECOMMANDATION

Afin de pouvoir rendre une feuille de match papier correcte en cas d'incident, nous invitons les clubs et les arbitres à prendre en photographie les compositions des équipes afin de pouvoir les recopier en fin de match sur une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la FMI

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV précédents un ensemble d'informations que je retire des PV maintenant



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET



Attention changement d'heure ce week-end dans la nuit du 25 octobre 2025 au 26 octobre 2025

Horaire Hiver 12H15

Horaire Hiver 14H30

A partir du 01 novembre 2025, application l'article 26-10 -2

COURRIERS CLUBS

Fiche navette C.R : lu et noté, rencontre D4B du 11 octobre 2025 C.A MAURIENNE 2/ AF73 évocation

F.C PONT : reçu imprimé couleurs maillots le 20 octobre 2025 hors délai amende maintenue.

ENT. CHAUTAGNE 2 : reçu rapport D5A absence FMI

US LA RAVOIRE : lu et noté, planning du 26 octobre 2025, erroné car passage à l'heure d'hiver (rencontres programmées à 12H15 et 14H30).

FC NIVOLET : lu et noté, rencontre du 13 octobre 2025 D4A, confirmation d' erreur de score.
Reçu imprimé couleurs maillots le 14 octobre 2025 hors délai amende maintenue.

U.O. ALBERTVILLE D3B : lu et noté, demande inversion rencontre du 18 octobre 2025 au 19 octobre 2025 15H (aux Marches) Motif interdiction d'utiliser le parc des sports DUJOL.

CŒUR DE SAVOIE : lu et noté, nous confirmant leur accord pour inversion rencontre D3B.



Foot SAVOIE



PV N° 740 du 22 octobre 2025

F.C St MICHEL : lu et noté demande de reporter leur rencontre D4B du 16/11/2025 contre As Haute Combe Savoie1 au 01 mars 2026, refus de la commission, la rencontre doit soit être jouée avant la date programmée avec l'accord du club adverse, soit inversée.

ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4 : lu et noté, terrain de repli D5 A pour rencontre à 12H15 à MOUXY.

ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 2 : lu et noté nécessaire fait pour votre Rencontre D1 à 20H du 25 octobre 2025.

HAUTE TARENTEISE : lu et noté plannings séniors du 25 octobre 2025

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article 24-2-5 document demandé non parvenu, comme indiqué dans les PV précédents du 07 septembre 2025 pour non-envoi de la fiche couleurs maillots :

U.S MOTTE SERVOLEX reçu couleurs maillots équipes 2 et 3 manque couleur prêt sur imprimé.

NOTES AUX CLUBS

En attente FMI ou de feuille de match papier

D5A : ENT. F CHAUTAGNE 2 / CHALLES S.F du 28 septembre 2025 !!

D1 : US PONTOISE / AIX FC 2.

D1 : ES TARENTEISE 2/ COGNINSP1

D5A : ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/CHAMBERY SPORT 2

Article 22 - Feuilles de matchs :

Décision,

Match D1 N° 53976623 du 21/09/2025 ST PIERRE SPORT 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1 après plusieurs demandes de nous fournir la feuille de match papier

Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. La non-transmission de la feuille de match dans un délai de vingt jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entraînera un retrait d'un point avec sursis à l'équipe St PIERRE SPORT D1 concernée dans son championnat, puis un point ferme à partir de la deuxième infraction, et ainsi de suite pour chaque match dont la feuille de match ne sera pas envoyée. Dans le cas où le non-envoi de la feuille de match serait à imputer au club visiteur, ce dernier pourra être sanctionné à la place du club recevant.

Fiche navette suivra pour la trésorerie.

ENT. F CHAUTAGNE2 / CHALLES S.F du 28 septembre 2025 D5A

La commission vous demande d'établir une feuille de match papier avec votre adversaire du jour et appliquera l'article 22 (feuilles de matchs) des règlements du district.

Un certain nombre d'incidents remonte de la part des clubs en particulier à la fin du match sur les signatures. Afin de pouvoir rendre une feuille de match papier correcte, nous invitons les clubs et les arbitres à prendre en photographie les compositions des équipes afin de pouvoir les recopier en fin de match sur une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.



MATCHS COMMISSIONS COMPETENTES

Commission Appel :

Match n°53975650 D4A du 27 septembre 2023 AIX FC 3/ US LA RAVOIRE 2

Réserve après match en attente de décision.

Match n° 53976908, D4B du 11 octobre 2025 C.A. MAURIENNE2/ AF73

DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRE ET TERRAINS Programmations des 25 – 26 octobre

D1 du 25 octobre 2025 20H

Match n° 53976650 U.O. ALBERTVILLE 1 / ES. TARENTEISE 2 se jouera à 20H

Parc des sports -SY-E6 ALBERTVILLE

D1 du 26 octobre 2025 14H30.

Match n° 53976653 ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 2 / FC VILLARGONDRAN 1 se jouera le 25 octobre 2025 à 20H stade des FINS 2 -SY-T5-E6 avec

Accord des deux clubs. (Motif 6ème Tour coupe de France le 26 octobre 2025 à DRUMETTAZ)

D1 du 25 octobre 2025 20H.

Match n° 53998751 COGNIN SP1 / J.S. CHAMBERIENNE 1 maintenu à

20H, refus de l'adversaire.

D2 du 26 octobre 2025 14H30.

Match n° 53975946 US LA RAVOIRE 1/ CHAMBERY SPORT 1 demande de modification sur foot clubs le 20 octobre 2025 pour jouer à 15H saisie par le club recevant à 12H07 reçu accord du club adverse hors délai 17H30 maintenu à 14H30.

D2 du 25 octobre 2025 à 20H.

Match n° 53975610 HAUTE TARENTEISE1/ ENT F. CHAUTAGNE 1 se jouera à 20H stade JC Rocca -PN- T3 LA PLAGNE TARENTEISE

D4B du 26 octobre 2025.

Match n° 53976915 HAUTE TARENTEISE2/ ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 3

Se jouera le 25 octobre 2025 à 18H stade JC Rocca -PN- T3 LA PLAGNE TARENTEISE, accord des deux clubs.

D5A du 26 octobre 2025

Match n° 54673107Ent. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/ COGNIN SP3 se

Jouera à 12H15 terrain de repli à Moux

(Motif 6ème Tour coupe de France le 26 octobre 2025 à DRUMETTAZ)

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Match n°54673107 reporté du 28 septembre 2025 D5A ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/ COGNIN SP 3 rencontre reprogrammée le 26 octobre 2025 à 12H15 avec accord des deux clubs



D5 B du 05 octobre 2025 :

Match n° 54677802 du 05 octobre 2025 MONTMELIAN 3/ US GRIGNON 2 prévu à 12H45 Terrain Albert Serraz non classé.

La commission sportive reprogramme au 26 octobre 2025 à 12H15 la rencontre stade des iles Synthétique MONTMELIAN

Matches reportés du 28 septembre 2025 programmés au 02 novembre 2025 (journée match remis).

D1. 14H30, J.S CHAMBERIENNE 1 / F.C VILLARGONDRAN 1

D2. 14H30, MAURIENNE CA 1 / FC DU NIVOLET 1

D2 .14H30, ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match reporté du 12 octobre 2025 pour cause équipes qualifiées au 5ème tour coupe de France.

D2 match n° 53975523 C. A Maurienne 1 / U.S La Ravoire1 reprogrammé le 21 décembre 2025 14H30 (journée match remis)

DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des bénévoles, secrétaires et arbitres et informer un membre de la commission pour tout problème concernant la sportive, Après le vendredi 12H fermeture du secrétariat au lundi 13H

La Commission sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE

« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.net »





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 20 octobre 2025

CHAMPIONNAT- *Matches*

Matches du 26 OCTOBRE 25 : MATCHS EN RETARD

JS-CHAMBERY / US-DOMESSIN

US-LA RAVOIRE / FC AIX LES BAINS se joueras à 16 H 30

CHAMBERY SPORT 73 / UO-ALBERTVILLE forfait général de l'UO-ALBERTVILLE

ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / FC CHAMBOTTE

Matches du 01 NOVEMBRE 25 : MATCHS EN RETARD

FC ST-BALDOPH / UO-ALBERTVILLE forfait général de l'UO-ALBERTVILLE

COURRIERS REÇU

FORFAIT GENERAL DE L'UO-ALBERTVILLE DOIT 85 EUROS AU DISTRICT et les déplacements de LA JS-CHAMBERY le 04/10/25 et à DRUMETTAZ-MOUXY le 20/09/25

UO-ALBERTVILLE DOIT à DRUMETTAZ 59 KMS X 2€ = 118 euros

UO-ALBERTVILLE DOIT à la JS-CHAMBERY 48 KMS X 2€ = 96 euros

US LA RAVOIRE Reçu planning terrain MATCH U 20 A 16H30





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 20 octobre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

MODIFICATIONS DU WEEKEND – 25 OCT 2025

N°54183451 GAPS 1 – GJ LA SAVOYARDE 1 se jouera à 16H00 à LA BRIDOIRE

N°54187012 CHAMBOTTE - LA MOTTE SERVOLEX se jouera à 15H00 à LA BIOLLE

N°54189108 CHARTREUSE- CHAMBERY SAVOIE se jouera le 29/10 à 19h30

N°54154551 NIVOLET- MERCURY 1 se jouera à 15H00 stade des BARILLETES

N°54154554 UO ALBERTVILLE- CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 15H00 stade Henry DUJOL

N° 54189090 US LA RAVOIRE- AIX FC se jouera à 14H00 stade M. BASSET à LA RAVOIRE



Foot SAVOIE

PV N° 740 du 22 octobre 2025



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 20 octobre 2025

PLANNING TERRAINS

- **F.C. SUD LAC** : Noté votre indisponibilité du stade les 3-4 /05 & 9-10/05.

MODIFICATION DE RENCONTRES LIEUX DES RENCONTRES

D.1.B.

Match N°. 54511998. G. J LA SAVOYARDE 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS. Le 05/10/2025. AIGUEBELLE À reporter ce match avec accord du G.J. LA SAVOYARDE En vous précisant ce report au **07 DECEMBRE 2025**. Que vous avez accepté.

RAPPEL AU CLUB DU F.C. ST. BALDOPH

Match N°. 54663282. F.C. ST. BALDPH 1 / F.C. MERCURY 2. **MANQUE LA FMI AINSI QUE LA FEUILLE DE MATCH.** La commission vous demande la feuille de match pour lundi 27/10/2025.

NOTE AUX CLUBS

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans la semaine.

U13 Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 20 octobre 2025

INFO CLUBS





• Cela devient inadmissible de voir des parents s'en prendre verbalement et physiquement à des éducateurs ou dirigeants des clubs, des arbitres pour des matchs U13 qui sont présents pour vos enfants bénévolement.

• **Encore trop de clubs envoient leurs desideratas trop tard. Nous vous rappelons que les demandes doivent être faites avant le lundi 18h précédant la rencontre.**

• Il est impératif que vos coaches, éducateurs, soient bien formés à la FMI avec des codes valides et qu'ils aient les bonnes équipes et le correspondant foot-club de vérifier que toutes les coches soient faites.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

• Le CAM pour votre tournoi du 06 JUIN nous prenons note de votre tournoi. Si vous souhaitez une divulgation nous pouvons diffuser votre plaquette.

• Reçu demande de diffusion de tournoi U12/13 de VIC-SUR-CERE (15) plaquette en annexe.

• Reçu la demande du C.S.F. pour le 8 novembre en attente retour des commissions de délégation et CDA.

• Acompte de la journée 3 du 11 octobre toutes les équipes qui seront responsables de la non-utilisation de la FMI seront amendées qu'elles se déplacent où qu'elles reçoivent, pensez à envoyer vos rapports de FMI et feuille de match.

• Seuls les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmées jusqu'au 06 décembre. Des J+ seront programmés sur inscription pour les équipes des autres poules.

BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUEE.

• La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**

- **En cas d'égalité, sera prise en compte la confrontation directe.**

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

• **Modification des rencontres :**

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes, avant le lundi précédant le match.

• **Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.**

Pris note des MODIFICATIONS HORAIRES et DATES

• F.C. NIVOLET 1 contre AIX F.C. **D1 Poule A**

DEPLACER AU 25/10/25 A 13H30



Foot SAVOIE



PV N° 740 du 22 octobre 2025

- E.S. TARENTAISE 1 contre F.C. NIVOLET 1 **D1 Poule A**

DEPLACER AU 05/11/25 A 16H

ATTENTES RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

1^{re} JOURNÉE DU 27/09/25

- E.S.T. 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**
- E.S. T. 2 contre ENT BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule E**

3^{ème} JOURNÉE DU 11/10/25

- A.S. M. JOVEL BOZEL contre U.S. G.M. LA BATHIE **D2 Poule B**
- A.S. M. JOVEL BOZEL2 contre U.S.G.M. LA BATHIE2 **D3 Poule B**

La commission reste dans l'attente des feuilles de match et d'effectifs de ses rencontres. Les clubs recevant se verront amendés pour toutes feuilles concernant ces journées non reçues par le DISTRICT pour le lundi 27 octobre 18H au plus tard, avant évocation pour mise en place de match perdu des clubs recevant.

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>
(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)

U11 Fabien FONTAINE

Lundi 20 octobre 2025

- CA YENNE : modification du niveau d'engagement de son équipe – **NOTÉ, vous serez en D2 dès la J3 du 08/11**



IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

ATTENTION : à vérifier la rubrique **COMMENTAIRES** pour la bonne organisation du plateau

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 04 octobre 2025

95 % de retour de feuille de critérium / 95 % de retour de feuille d'effectif

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 (feuille de critérium)

D2/D3

- JS CHAMBÉRY (feuille de critérium et d'effectif)
- F.C. VILLARGONDRAN/ ST JULIEN 1 (feuille d'effectif)

DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 octobre 2025 sous peine d'amende de 35 euros.

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J2 du 11 octobre 2025

91% de retour de feuille de critérium / 91 % de retour de feuille d'effectif

D1

- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille de critérium et feuille d'effectif)

D2/D3

- AIX FC 5 (feuille d'effectif)
- JS CHAMBÉRY (feuille d'effectif)
- US MODANE 1 (feuille d'effectif)
- FC DES BAUGES 1 (feuille d'effectif)
- US GRIGNON 1 et 2 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 27 octobre 2025 sous peine d'amende de 35 euros.

U9

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 20 octobre 2025



Foot SAVOIE



PV N° 740 du 22 octobre 2025

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PLATEAU DE LA JOURNÉE DU SAMEDI 11

OCTOBRE 2025 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 27 OCTOBRE 2025.

**US LA RAVOIRE
FC SAINT BALDOPH
CA YENNE**

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA JOURNÉE DU 11 OCTOBRE

2025 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 27 OCTOBRE 2025.

**CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN
FC ST BALDOPH
CHAMBERY SPORT 73
US LA RAVOIRE
US LA MOTTE SERVOLEX
AS CUINES LA CHAMBRE
USC AIGUEBELLE
FC VILLARGONDRAN**

LES 2 PROCHAINES JOURNÉES DU SAMEDI 8 ET 15 NOVEMBRE 2025 SONT SUR LE FAL.

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 20 octobre 2025

Le calendrier de la pratique des U6/U7 a été actualisé via le F.A.L. :

- Samedi 08 novembre : FESTIFOOT U7 (sans le Défi Foot)
- **Samedi 15 novembre : FESTIFFOT U6 (sans le Défi Foot)**
- Samedi 22 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (avec le Défi Foot)
- **Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6 (avec le Défi Foot)**
- Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (avec le Défi Foot)

Tous les éléments (sites accueil, répartition des équipes et horaires de début de plateau) ont été intégrés dans l'interface du FAL.

A titre informatif, certaines **rencontres U13** ont été décalées à 15H00 d'office pour permettre l'accueil des plateaux :

Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30



En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle du début du plateau.

Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

F.A.L. : Retour des documents officiels

Journée du 11 octobre : Feuilles de plateaux manquantes :

☒ UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

☐	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
☐	Journée 2 - 11/10/2025	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	522095 - U.S. GRIGNON	✗ ⊕
☐	Journée 2 - 11/10/2025	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 2	526437 - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	✗ ⊕

Journée du 11 octobre : Feuilles d'effectifs manquantes U6/U7 :

USC AIGUEBELLE, CS BELLEY, JS CHAMBERIENNE, US MOTTERAINE, AS CUINES LA CHAMBRE



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Une arrivée dans la Commission des Jeunes

En ce début de saison, Bernard BERTHET intègre la Commission des Jeunes au District de Savoie de Football. Historiquement engagé et impliqué sur l'encadrement, l'organisation et la coordination des plateaux U6/U7 et U8/U9, il rejoint la Commission des Jeunes pour 3 missions bien définies :

- La réflexion sur la construction du calendrier annuel
- Le suivi des plateaux (participation, organisation, échanges téléphoniques post plateaux)
- L'évaluation des plateaux (observations sur l'organisation et le climat général)

Merci de lui réserver le meilleur des accueils. Il prendra contact avec vous lorsqu'il se déplacera au sein de votre club. Il peut être un soutien solide dans l'organisation et la gestion du plateau (gestion des temps de jeu et des rotations, veille sur les lois du jeu).

Dans le cadre de ses missions, il sera amené à vous contacter pour prendre des informations sur les plateaux que vous avez organisé (feedbacks, échanges constructifs, suivi de la pratique).

En vous souhaitant une bonne saison, Bernard se tiendra à votre disposition (aide et soutien aux clubs, suivi des pratiques du foot réduit).

Les engagements sont clôturés depuis le dimanche 28 septembre dernier.

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Il est nécessaire de posséder le profil « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.



Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 20 octobre 2025

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U13 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 15 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

U 20 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26



U 15 Féminins :

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4^{ème} tour: Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1 mars 26

U 18 Féminins

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4^{ème} tour : Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1 mars 26

Seniors Féminins

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 10 joueurs

U 15 10 joueurs

U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminin U 13F 10 joueuses

U 15F 10 joueuses

U 18F 10 joueuses

Seniors F 10 joueuses

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans **une autre** discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*

U 20 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

U 17 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*



- * Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 09 novembre 25.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagne ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège- tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

6 Inscriptions reçues à ce jour

U 13 M

GAPS

U 15 M

GAPS

U 17 M

GAPS

U 20 M

GAPS

SENIORS M

CBF 2

CHARTREUSE GUIERS

FBU

THONON

FLAC 2

AFRO 2

AFK MONTMELIAN

ASF MOUTIERS

U O ALBERTVILLE

AS HAUTE COMBE SAVOIE

U 13 F

U 15 F

GAPS

U 18 F

GAPS

SENIORS F



Foot SAVOIE

PV N° 740 du 22 octobre 2025



CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

3^{ème} Journée : Poule C

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 -

Exempt / FUTSALBOURGET UNITED

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025 - 20H00

THONON AS

GYMNASE DU GENEVRAY A THONON

FUTSAL LAC ANNECY 2

SAMEDI 20 DECEMBRE 2025 - 18H00

CBF74 2

GYMNASE BRIFFOD A BONNEVILLE

U.S. CHARTREUSE GUIERS

3^{ème} Journée : Poule D

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 -

Exempt / AS HTE COMBE SAVOIE

SAMEDI 25 OCTOBRE 2025 - 21H00

AFK MONTMELIAN

GYMNASE INTERCOMMUNAL DE MONTMELIAN

A.S. FUTSAL MOUTIERS

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025 - 17H00

U.O. ALBERTVILLE
OLYMPIQUE 2

GYMNASE MUNICIPAL D'ALBERTVILLE

A. FUTSAL ROCHETTE

MAIL RECU :

AFK MONTMELIAN, les 2 fiches de frais d'arbitrage de la rencontre AFK MONTMELIAN / A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2.

$63,50 + 69,60 = 133,10 : 2 = 66,55$ euros remboursé par le district 73 à AFK MONTMELIAN.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 20 octobre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE

Les rencontres du 6^{ème} tour se dérouleront le
Dimanche 26 octobre 2025

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

COUPE GAMBARDELLA

Les rencontres du 5^{ème} tour se dérouleront le
Samedi 8 novembre 2025

Félicitations au clubs savoyards encore qualifiés pour ce tour.

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

2^{ème} tour le mardi 11 novembre 2025 à 15h00

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu au mois d'avril 2026

U20 TRIQUET

Prochain tour courant avril 2026



U17 TRONCY

Prochain tour courant avril 2026

Les rencontres des équipes jouant la Coupe Gambardella seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

3^{ème} tour le dimanche 8 mars 2026

INFORMATION SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le lundi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le lundi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 13 décembre 2026 à 14h00

Le tirage est prévu courant novembre

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



Foot SAVOIE



PV N° 740 du 22 octobre 2025

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00

Le tirage est prévu courant février 2026

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

CORRECTION DES CLASSEMENTS À LA SUITE DES VERIFICATIONS DU CALCULS DE POINTS

U13 PIGNIER DU 18/10/25

A Chambéry Savoie Foot :

1-CHAMBERY SAVOIE FOOT (Q) 16 Points

2-CHAMBÉRY SPORT 73 (Q) 9 Points

3-GJ UNION SPORTIVE CC 8 Points

4-MERCURY 4 Points

5-MODANE 1 Point

A La Motte Servolex :

1-GJ LA SAVOYARDE (Q) 14 Points

2-US LA MOTTE SERVOLEX (Q) 10 Points Vainqueur aux pénalty 9-8 contre UGINE

3-AS UGINE 10 Points

4-FC SUD LAC 4 Points

5-CA YENNE 0 Point

U11 CREDIT AGRICOLE DU 18/10/25

A LA MOTTE SERVOLEX :

1-US LA MOTTE SERVOLEX (Q) 14 Points

2-ES DRUMETTAZ MOUXY (Q) 10 Points Vainqueur aux pénalty 3-2 contre FC NIVOLET

3-FC NIVOLET 10 Points

4-FC HAUTE TARENTEISE 4 Points

5-AS NOVALAISE 0 Point





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 20 OCTOBRE (ROSE) 2025

COURRIERS RECU

Reçu :

Accord de FC HAUTE-TARENTEISE 2 / FC LA ROCHETTE les 2 clubs étant d'accord pour reporter le match au 08/03/26 la commission reprogramme ce match les 2 clubs peuvent jouer par anticipation s'ils le désirent.





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 20 octobre 2025

Prochaines rencontres

Entre-le 20 octobre et le 9 novembre

DRUMETTAZ 2 -YENNE 2

LE MONTCEL 1 – JS CHAMBERY 1

Entre-le 9 novembre et le 30 novembre

FC BAUGES 2 – JS CHAMBERY 2

LE MONTCEL 1 – NOVALAISE 1

YENNE 1 – MARTHOD 1

Entre-le 1 décembre et le 21 décembre

LE MONTCEL 2 – DRUMETTAZ 2

JS CHAMBERY 2 – YENNE 2



TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL

SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 22 octobre 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo Cournarie - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu : Stade André THUNOT - LESCHERAINES

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 12 (Candidat absent = Nom barré)

~~Nicolas GRANIER~~ (JS CHAMBERIENNE)

~~Ulysse PINCON~~ - Jennifer ETIEN (CŒUR DE SAVOIE)

Jerome NEVEUX - Django RIONDET (FC CHAMBOTTE)

Thomas DUFFOURD (AS BARBERAZ)

JEANNETTE Damien (AS GENEVOIS 74)

~~Tomas HOWELLS~~ (FC BAUGES)

Gabriel CHABANOL - Corentin CHARLES - Mateo DI MASULLO (ST PIERRE SPORT)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 14

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Maxime GRANGER - Vincent GRANGER (SAINT PIERRE SPORT)

Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Sebastien FERRE - Alain PAWELEC (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Mickael BOST - Arnaud MOREL (AS GENEVOIS 74)

Jerome RAMOS (FC LA SEMINE 74)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Tom VASSE (ES TARENTEISE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 9 octobre 2025.

Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 décembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 16

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)



Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)
Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)
Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)
Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)
Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)
Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 7

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)
Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)
Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 17

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)
Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)
Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)
Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)
CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)
Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)
Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)
Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)
Ilias MOUILLE (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)
Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)
Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)
Fabien FACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)
Benoît MIELLET - (USC AIGUEBELLE)
Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)



Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)

Lucas BENOIT LIZON - Philippe NKO'O MEGA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Jean François PORET (ETS CHILLY 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 120 €

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 novembre 2025

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Sébastien PUPIER (ET S LE BOURGET DU LAC)

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Mohamed FEDALA (ROANNAIS FOOT 42)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 25 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Tarik MASTOUR (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 21 octobre 2025

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Francis MOREL-BIRON

M. Jean Marc GUICHARD

RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 09 : match 54189074 E F CHAUTAGNE - F C SAINT BALODOPH U17 D2 du : 11 octobre 2025

EVOCATION

Dossier N° 07 : match n°54001846 CHAMBERY SPORT 73 US LA RAVOIRE U20 du 20 septembre 2025

Dossier N° 10 : match n° 53976908 CA MAURIENNE 2 – AF 73 2 seniors D4 poule B du : 11 octobre 2025

DECISIONS

Dossier N° 07 : match n°54001846 CHAMBERY SPORT 73 US LA RAVOIRE U20 du 20 septembre 2025

Evocation du club de LA RAVOIRE sur la participation du joueur concerné, celui-ci étant suspendu à la date de la rencontre

Evocation recevable

Après étude du dossier, l'équipe U20 n'ayant pas effectué de match depuis la date d'effet de la sanction, (17 mai 2025), le joueur était en état de suspension.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide match perdu par pénalité pour le club de CHAMBERY SPORT 73
- résultat :

CHAMBERY SPORT 73 :	0 but,	(-1) pt
US LA RAVOIRE 2 :	0 but,	3 pts
- Inflige au joueur concerné match de suspension (à effectuer dans sa catégorie U20)
- amende club de 175 euros



- remboursement des frais d'appui par le club de CHAMBERY SPORT 73
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 09 : match 54189074 E F CHAUTAGNE _ F C SAINT BALODOPH U17 D2 du : 11 octobre 2025

Réserve d'avant match concernant la participation de plus d'un joueur muté à la rencontre en rubrique

Réserve recevable

Après consultation du fichier des licences, plus d'un joueur muté 'HORS PERIODE ' a participé à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide match perdu par pénalité pour le club de SAINT BALDOPH
- Résultat
F C SAINT BALDOPH : 0 but, (-1) pt
E F CHAUTAGNE : 2 buts, 3 pts
- Remboursement des frais d'appui par le club de SAINT BALDOPH
- transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 10 : match 53976908 CA MAURIENNE 2 – AF 73 2 seniors D4 poule b du : 11/10/2025 -

Evocation du club d'AF 73 sur la participation de plus de 2 joueurs mutés 'HORS PERIODE' à la rencontre en rubrique.

La demande d'évocation est rejetée et transformée en réclamation d'après match

Motif : critère non prévu par l'article 187.2 de la FFF.

Après étude du dossier, l'équipe du CA MAURIENNE est en infraction avec l'article 160 des règlements généraux de la FFF

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- décide match perdu par pénalité pour le club de CA MAURIENNE, sans report de point pour AF 73
- résultat :
CA MAURIENNE 2 : 0 but, (-1) pt
AF 73 : 0 buts 0 pt
- Remboursement de frais d'appui par le club du CA MAURIENNE
- transmet à la Commission compétente pour homologation



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 20 octobre 2025

COMPTE RENDU D'AUDITIONS

DOSSIER N° 1 : Appel du Club de A. PORTUGAIS CROIX ROUGE et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 737 du mercredi 1er octobre 2025 concernant le Match N° 53976620 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 / A PORTUGAIS CROIX ROUGE 1 – D1 – Poule Unique - Du 21/09/2025

Objet : Sanction de 7 matchs dont auto. Amende de 45 € à l'encontre du joueur de l'A. PORTUGAIS CROIX ROUGE.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :
F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président), S. COHEN, L. FLEURY, J. LATHUILE, G. PILLET.

Réunie le lundi 20 octobre 2025, au siège du District de Savoie de Football,

En présence des personnes convoquées,

Pour le District de Savoie de Football :

- L'arbitre officiel de la rencontre
- Le membre de la commission des arbitres
- Le membre de la Commission de discipline

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de l'A. PORTUGAIS CROIX ROUGE ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant les explications du club de l'A PORTUGAIS CROIX ROUGE, le joueur est un licencié exemplaire au club, qu'il n'a aucun passif de ce type.

Considérant que le joueur de la PORTUGAIS CROIX ROUGE confirme avoir insulté le joueur de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY en réponse à des insultes proférées par ce dernier. Qu'il s'excuse auprès de l'arbitre et de tout le monde.

Considérant que l'arbitre central confirme en tous points les faits et explications mentionnés dans son rapport, notamment les insultes à l'encontre du joueur de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY mais également à son encontre.



Considérant les explications du Représentant de la Commission de discipline qui confirme que les décisions de sanctions prises en première instances s'appuient d'une part sur les faits mentionnés dans le rapport de l'arbitre central, et d'autre part sur le barème disciplinaire de référence de la FFF.

Sur ce,

Considérant que pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, et en l'espèce de l'arbitre officiel désigné pour cette rencontre, sont retenues jusqu'à preuve contraire, conformément à l'article 128 des Règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs,

La Commission d'Appel décide de :

- 1. Confirmer les sanctions prises en première instance par de la Commission de Discipline à l'encontre du joueur de l'A PORTUGAIS CROIX ROUGE.**
- 2. Le club de la PORTUGAIS CROIX ROUGE est redevable des frais de procédure disciplinaire de 80 € ainsi que des frais de déplacement de l'arbitre à l'audition de 67 €.**

Cette décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président
Fabien FONTAINE

COMPTE RENDU D'AUDITIONS

DOSSIER N° 2 : Appel du Club de l'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 738 du mercredi 8 octobre 2025 concernant le Match N° 54608064 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 1 / US LA RAVOIRE 2 – U15 D1 – Poule B - Du 28/09/2025

Objet : Sanction de 4 matchs dont auto. Amende de 45 € à l'encontre du joueur de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :
F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président), S. COHEN, L. FLEURY, J. LATHUILE, G. PILLET.

Réunie le lundi 20 octobre 2025, au siège du District de Savoie de Football,

En présence des personnes convoquées,

Pour le District de Savoie de Football :

- Le membre de la Commission de discipline



Après rappel des faits de la procédure,

Le club de l'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant les explications du club de l'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY, qui ne remet pas en cause la décision de l'arbitre prise après avoir constaté que le gardien de l'US LA RAVOIRE sortait sur blessure. Qu'il s'agit d'un acte involontaire de leur joueur, que tous les deux viennent pour disputer le ballon sans intention de faire mal. Que la sanction de 4 matchs de suspension leur paraît disproportionnée au regard de l'action de jeu.

Considérant les explications du Représentant de la Commission de discipline qui confirme que les décisions de sanctions prises en première instances s'appuient d'une part sur les faits mentionnés dans le rapport de l'arbitre central, et d'autre part sur le barème disciplinaire de référence de la FFF.

Sur ce,

Considérant que pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, et en l'espèce de l'arbitre officiel désigné pour cette rencontre, sont retenues jusqu'à preuve contraire, conformément à l'article 128 des Règlements généraux de la FFF.

Considérant que la commission de discipline du District a fait une juste application du règlement et notamment de l'article 13.1 du barème de la FFF. Que même si l'intention du joueur de L'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY n'était pas de faire mal, le caractère déterminant la sanction est la sortie du gardien de l'US LA RAVOIRE sur blessure sans pouvoir reprendre le match.

Par ces motifs,

La Commission d'Appel décide de :

- 1. Confirmer les sanctions prises en première instance par de la Commission de Discipline à l'encontre du joueur de l'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY.**
- 2. Le club de l'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY est redevable des frais de procédure disciplinaire de 80 €.**

Cette décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président
Fabien FONTAINE



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 20 octobre 2025

CONVOCATION

Objet : DOSSIER N° 1 : Appel de Monsieur AYARI Mohamed contre la décision de la Commission du Statut de l'Arbitrage parue dans le PV n° 733 du 03 septembre 2025

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Règlementaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 27 octobre 2025 à 18h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

**Le Président de la Commission,
F. FONTAINE**

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion CDA SAVOIE du 20 octobre 2025

La CDA

Présent: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Remi LEFEBVRE,

Autres missions : M. Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA),

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Louis JUNG (GF74), signalement de difficulté à officier sur match (ASS-CENTRE) avec changement de lieu (LA CHAMBOTTE)

-M. Bastien SAGNIER, changement de district (raison professionnel)

-M. Kamal GHAZI (Indépendant), envoi de certificat de GPS.

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Jean-Pierre BUTEL, contrôle de M. Ernest PICQUE (ST PIERRE SPORT), le 12/10/25

-M. Gilles HUNSTEDT, contrôle de M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), le 12/10/25

Mail, Courrier Club:

-Club US LA RAVOIRE, Rapport sur match D4 du 05/10/25

-Club de l'A S CUINES, demande de changement de désignation

-Club de l'A S CUINES, signalement de dépassement de frais en U15 D1, du 19/10/25

-Club de l'U S MONTMELIAN, signalement d'absence d'arbitre désigné en D5 B, du 19/10/25

-Club de CŒUR de SAVOIE (équipe féminine), Rapport sur comportement arbitral

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-Madame Margot MAILLARD (FFF, Communication Direction de l'Arbitrage) Taux de participation à la CF des Arbitres 2025-2026 : Quiz), arbitres qualifiés

-LAuRAFoot Formations, fiche d'émargement FIA VOGLANS du 18/10/25

INDISPONIBILITES - ARBITRE

MARTIN Guillaume Indisponible du 18/10/2025 au 01/11/2025, Congés

LECORNE Cédric Indisponible du 15/10/2025 au 29/10/2025, Raison personnelle

CHAMMY Jamal Indisponible le 25/10/2025 de 07H30 à 15H, Raison professionnelle



HAMADI Mustapha Indisponible du 18/10/2025 au 03/11/2025, Convenance personnelle
BENOIT Remi Indisponible du 25/10/2025 au 26/10/2025, Raison professionnelle
CABY Laurent Indisponible du 25/10/2025, Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 25/10/2025 au 27/10/2025, Convenance personnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 25/10/2025 au 26/10/2025, Raison personnelle
KHAJJOU Acel Indisponible du 07/09/2025 au 16/12/2025, Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026, le Samedi, Raison professionnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 20/10/2025 au 02/11/2025 le Dimanche Raison personnelle
ROIGNAU Dylan Indisponible du 20/10/2025 au 20/11/2025, Raison professionnelle
EXCOFFIER Fabien Indisponible du 24/10/2025 au 03/11/2025, Convenance personnelle
AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible du 15/10/2025 au 02/11/2025, Congés
MICHON Séverine Indisponible du 01/09/2025 au 15/11/2025, Convenance personnelle
DONNEAUD Grégoire Indisponible le 26/10/2025, Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 15/06/2026 le Samedi, Convenance personnelle
AL BAHRAOUI Ismael Indisponible du 15/10/2025 au 30/11/2025, Convenance personnelle
BARLET Gabbin Indisponible le 25/10/2025, Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/09/2025 au 31/12/2025, Raison professionnelle ou scolaire
LEFEBVRE Remi Indisponible du 01/10/2025 au 30/11/2025, Raison personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 15/10/2025 au 15/11/2025, Raison personnelle
GIGANTE Yanis Indisponible du 24/10/2025 au 26/10/2025, Convenance personnelle
PERRON Emmanuel Indisponible le 25/10/2025, Convenance personnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/10/2025 au 01/01/2026 le Dimanche, Raison professionnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026, Raison personnelle
LAHMIDI Youssef Indisponible du 24/10/2025 au 26/10/2025, Convenance personnelle
ACARER Engin Indisponible le 25/10/2025, Convenance personnelle
RAHHALI Mohammed Indisponible du 22/10/2025 au 06/11/2025, Congés
CORVERA Vanesa Indisponible du 15/09/2025 au 15/01/2026, Convenance personnelle
FAGOT Theo Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025, Raison personnelle
MBACKÉ Moustapha Indisponible du 20/10/2025 au 29/10/2025, Congés
KOCA Necmi Indisponible (à ce jour n'a pas repris l'arbitrage)
CAUCHETEUX Didier Indisponible (à ce jour n'a pas repris l'arbitrage)
MEGUIRECHE Abdelhafid Indisponible (en attente Raison personnelle)
GUENTRAH Cherif Indisponible (Sans motif)
MEUNIER Laurine Indisponible (à ce jour n'a pas repris l'arbitrage)
KOCA Tolgahan Indisponible (à ce jour n'a pas repris l'arbitrage)



Foot SAVOIE



PV N° 740 du 22 octobre 2025

RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS



Après consultation des feuilles de match FMI

Il est constaté que certains matchs débutent sans transcription de noms de délégué

SITUATION NON-REGLEMENTAIRE

L'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre sans délégué de club

Rappel :

Match de Jeune = 1 Délégué

Match de Senior = 2 Délégués

En cas d'infraction à ce règlement, tout arbitre qui ne respectera pas cette procédure,
Se verra sanctionné conformément au règlement intérieur de LA CDA de SAVOIE.

Clubs, Dirigeants, éducateurs,

Il y va également de votre responsabilité sur ce manquement (gestion de match)

RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS

Après consultation ou information sur l'application des feuilles de frais demandées par l'arbitre

Il se trouve que certains n'appliquent pas les bons barèmes, lorsqu'il y a plus de 100 kms

Donc, il est rappelé le mode de calcul suivant :

Si un arbitre a 120 kms,

Le calcul à faire est le suivant

Tranche n°10 (de 91 à 100 kms = 70,20€) + Au-delà de 100 kms / 0,77€ du Km

C'est-à-dire 85,60€

Pas 120 kms X 0,77€ = 92,40€

Nombre de Kms (via Foot2000):			KMS	MATCH :	CHAMBOTTE VS LA RAVOIRE			
Indemnités de déplacement: €			COUPE/CHAMP / CATEGORIE		U17 D1			
N°1	de 0 à 10 kms	19,30	N°2	de 11 à 20 kms	24,40	N°3	de 21 à 30 kms	30,50
N°4	de 31 à 40 kms	36,60	N°5	de 41 à 50 kms	41,70	N°6	de 51 à 60 kms	46,80
N°7	de 61 à 70 kms	51,40	N°8	de 71 à 80 kms	58,50	N°9	de 81 à 90 kms	63,10
N°10	de 91 à 100 kms	70,20	N°11	au-delà de 100 kms	0,77 €	→ Nombre de Kms au dela : X 0,77 = €		

**Merci au club de bien vérifier la somme demandée.
En cas d'infraction nous le signalez au plus vite.**



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

A l'attention des Présidents de club et Stagiaires

Retrouvez ci-dessous la date de la prochaine séance de formation Initiale d'Arbitrage.

Le samedi 25 octobre 2025 (séance 7 : Examen et gestion administrative)

A 8h30 (horaire impératif)

District de Football de SAVOIE

90 rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Remerciements

Les membres de la Commission des Arbitres, son Président.
Remercient vivement la municipalité de la commune de VOGLANS

Ainsi que le club de SUD LAC,
Son Président M. Pascal ELHOMBRE

Pour le prêt des installations sportives
Lors de la session de formation initiale d'Arbitrage

FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

**préparation
Examen Ligue
Arbitrage**



Note au arbitres jeunes et seniors (D1)

Le 1er rendez-vous au module de formation

Aura lieu le vendredi 31 octobre 2025

A 18h00

Au

District de Football de SAVOIE

90 rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bntn@icloud.com

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

Candidatures retenues :

Melle Fatima EDDOUM (F.C MERCURY BELLE ETOILE)

M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN A.S)

M. Baris TAYLAN (COGNIN.SP)

M. Gabbin BARLET (U.S DOMESSIN)

M. Engelo PAROLINI (F.C ST BALDOPH)



FORMATION GESTES QUI SAUVENT – CROIX ROUGE



A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les sessions de formation aux GESTES QUI SAUVENT seront organisées au siège du District de SAVOIE de Football à LA Maison des Sports

Vous allez être convoqués par groupe de 20 arbitres prochainement en novembre 2025

Les dates vont vous être communiquées au plus vite pour vous organiser à être présent. Elles se dérouleront soit le vendredi-soir ou samedi-matin (pour une durée de (2H30)

DATES A RETENIR

Saison : 2025/2026

Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen

Lundi 27 octobre : Réunion CDA



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 20 octobre 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 20 octobre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
20/10/2025	D3	Joueur	A.S. D'UGINE	12/10/2025	4 MF dont Auto	13/10/2025
20/10/2025	U17 D1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	11/10/2025	4 MF dont Auto	12/10/2025
20/10/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIE	12/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	27/10/2025
20/10/2025	D3	Joueur	CHALLES S.F.	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D3	Joueur	COEUR SAVOIE DE FOOTBALL	12/10/2025	4 MF dont Auto	13/10/2025
20/10/2025	U20 DISTRICT	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	11/10/2025	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	12/10/2025
20/10/2025	U20 DISTRICT	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	11/10/2025	4 MF dont Auto	12/10/2025
20/10/2025	U20 DISTRICT	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	11/10/2025	6 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/10/2025
20/10/2025	D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	11/10/2025	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/10/2025
20/10/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	12/10/2025	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	13/10/2025



Foot SAVOIE



PV N° 740 du 22 octobre 2025

20/10/2025	Coupe RAFFIN	G	Joueur	F.C. DU NIVOLET	14/09/2025	2 Matchs Fermes	27/10/2025
20/10/2025	Coupe RAFFIN	G	Joueur	F.C. DU NIVOLET	14/09/2025	Retabli Dans Ses Droits	20/10/2025
20/10/2025	D4		Joueur	F.C. PONT	20/09/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	U20 DISTRICT		Joueur	F.C. ST BALDOPH	11/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D3		Joueur	F.C. ST BALDOPH	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D3		Joueur	F.C. SUD LAC	12/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	27/10/2025
20/10/2025	U17 D1		Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	11/10/2025	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	12/10/2025
20/10/2025	D1		Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D3		Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	12/10/2025	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	13/10/2025
20/10/2025	D1		Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	12/10/2025	Auto + 1 match avec sursis	13/10/2025
20/10/2025	D3		Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D1		Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	U17 D1		Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	11/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	27/10/2025
20/10/2025	D3		Joueur	U.S. DOMESSIN	12/10/2025	Auto + 1 match avec sursis	13/10/2025
20/10/2025	D3		Joueur	U.S. DOMESSIN	12/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	27/10/2025
20/10/2025	D5		Joueur	U.S. GRIGNON	12/10/2025	Auto suff pas rapport arbitre	13/10/2025
20/10/2025	D4		Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	12/10/2025	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	13/10/2025

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Protocole Exclusions temporaires (carton blanc)
- Protocole Contestations du banc et exclusions temporaires du capitaine (carton blanc)
- Protocole Pauses d'apaisement (carton bleu)
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie

